



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

Cent trente-neuvième session
Rome, 12-13 septembre 2023

Procès-verbal de la cent trente-neuvième session du Conseil d'administration

Cote du document: EB/139

Date: 29 novembre 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

Questions techniques:

Claudia ten Have

Secrétaire du FIDA

Bureau de la Secrétaire

courriel: c.tenhave@ifad.org

Deirdre Mc Grenra

Cheffe

Gouvernance institutionnelle et relations avec les
États membres

Bureau de la Secrétaire

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session	1
Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour	1
Point 3 de l'ordre du jour – Points soumis à la procédure d'approbation en bloc [A]	2
Point 4 de l'ordre du jour – Débat stratégique avec le Président du FIDA – transformation des systèmes alimentaires.....	2
Point 5 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles [E]	4
a) Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2024, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA	4
b) Présentation orale d'informations sur le processus de décentralisation du FIDA	6
Point 6 de l'ordre du jour – Évaluation [E].....	7
a) Rapport annuel 2023 sur l'évaluation indépendante au FIDA.....	7
b) Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)	7
c) Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME)	7
Point 7 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles [A]	9
a) Révision des procédures d'approbation pour les propositions de projets et programmes financés par le FIDA et d'opérations non souveraines dans le secteur privé.....	9
b) Modification de l'instrument portant création du Fonds fiduciaire du Programme du FIDA pour la résilience du monde rural.....	10
Point 8 de l'ordre du jour – Gouvernance [A].....	10
a) Simplification de la documentation destinée aux organes directeurs.....	10
Point 9 de l'ordre du jour – Questions diverses [A]	11
a) Révision du procès-verbal de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration.....	11
Clôture de la session	11

Annexes

- I. Points approuvés dans le cadre de la procédure d'approbation en bloc à la cent trente-neuvième session du Conseil d'administration
- II. Liste des documents présentés à la cent trente-neuvième session du Conseil d'administration
- III. Délégations à la cent trente-neuvième session du Conseil d'administration
- IV. Ordre du jour de la cent trente-neuvième session du Conseil d'administration – 12-13 septembre 2023

Procès-verbal de la cent trente-neuvième session du Conseil d'administration

Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session

1. La cent trente-neuvième session du Conseil d'administration a été ouverte par le Président du FIDA et président du Conseil d'administration, Alvaro Lario.
2. Le procès-verbal suit l'ordre dans lequel les points étaient inscrits à l'ordre du jour. Lorsqu'il y a lieu, les principaux résultats des délibérations sont présentés dans des encadrés. La liste des documents soumis à cette session du Conseil d'administration figure à l'annexe II.
3. Le Président a souhaité la bienvenue aux représentantes et représentants nouvellement accrédités, à savoir M. l'Ambassadeur Lieven De La Marche (Belgique), M^{me} Nalan Yuksel (Canada), M. Shindo Mitsuaki (Japon) et M^{me} l'Ambassadrice Krisztina Bende (Suisse), ainsi qu'aux nouvelles représentantes du Danemark, M^{me} Lisbeth Jespersen, et de la Norvège, M^{me} Ingrid Hordvei Dana, qui participaient à leur première session du Conseil d'administration du FIDA. Le Président a également souhaité la bienvenue à la nouvelle Vice-Présidente, M^{me} Gérardine Mukeshimana, de nationalité rwandaise.
4. Le discours d'ouverture du Président est intégralement disponible en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres, sous la cote [EB 2023/139/INF.4/Rev.1](#).

Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour provisoire, modifié comme suit:
 - Inscription d'un point au titre de la rubrique « questions diverses » sur la révision du procès-verbal de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration, tel qu'il figure dans le document [EB 2023/139/R.30](#).
- L'ordre du jour provisoire contenait les points pour examen en séance, y compris ceux soumis à la procédure d'approbation en bloc, un point pour examen au moyen de la fonction de commentaire en ligne et les points mis en ligne pour information.
- Il a été indiqué que, la suite des récents séismes au Maroc, le Fonds se coordonnerait avec les autorités marocaines à propos de la mise en œuvre du Projet d'appui au développement rural intégré des zones de montagne de l'Oriental, qui figurait au nombre des points soumis à la procédure d'approbation en bloc. Le Président a présenté ses condoléances au Gouvernement et au peuple marocains, en son nom personnel et au nom du FIDA.
- La version révisée de l'ordre du jour est disponible sur la plateforme interactive réservée aux États membres, sous la cote [EB 2023/139/R.1/Rev.1](#).

Point 3 de l'ordre du jour – Points soumis à la procédure d'approbation en bloc [A]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé par consensus et sans objection les points soumis à la procédure d'approbation en bloc (voir annexe I).

Point 4 de l'ordre du jour – Débat stratégique avec le Président du FIDA – transformation des systèmes alimentaires

Résultat des délibérations:

- La transformation des systèmes alimentaires a fait l'objet de discussions approfondies et les représentants ont cerné les principaux éléments permettant d'accélérer le processus. Le FIDA devrait rester concentré sur sa mission, en hiérarchisant ses interventions, en capitalisant sur son rôle de catalyseur en tant qu'assembleur de financements et en continuant à tirer parti de ses partenariats stratégiques. Il a également été souligné à quel point il importait de mesurer les progrès accomplis dans la transformation des systèmes alimentaires.

5. Les représentants ont accueilli favorablement le document de travail stratégique, tel qu'il figure dans le document [EB 2023/139/R.11](#), et la possibilité qui leur était donnée de débattre du rôle du FIDA pour faire de la transformation des systèmes alimentaires par et pour les populations rurales une réalité, dans le contexte de la réalisation des objectifs de développement durable. Les membres ont salué l'engagement du FIDA en faveur d'une transformation des systèmes alimentaires mondiaux pour qu'ils soient plus inclusifs, plus résilients et plus durables, et ont félicité le Fonds d'avoir accru sa visibilité dans les forums mondiaux tels que le G7 et le G20, ce qui mettait en lumière le rôle important que les petits producteurs agricoles pourraient jouer dans une telle transformation.
6. Concernant les deux questions posées dans le document de travail stratégique, les États membres ont pointé les éléments susceptibles d'accélérer la transformation des systèmes alimentaires et les domaines sur lesquels le FIDA devrait se concentrer à l'avenir, en notant la nécessité de hiérarchiser les priorités. Les représentants se sont accordés sur la nécessité d'augmenter les ressources destinées à la transformation des systèmes alimentaires et ont souligné le rôle du FIDA en tant qu'assembleur de financements qui aide les gouvernements à définir les ressources dont ils ont besoin et à réunir les parties prenantes autour de programmes réalistes et susceptibles d'être financés. La direction a été encouragée à s'appuyer sur les banques publiques de développement pour mobiliser des ressources, à tirer parti des financements climatiques et à envisager des mécanismes de financement innovants tels que le financement mixte et les dispositifs de financement de la préservation des écosystèmes. Les membres ont également souligné la nécessité de renforcer les investissements du secteur privé dans la transformation des systèmes alimentaires. À cet égard, la direction a indiqué qu'elle répertoriait les entités du secteur privé dans différents pays afin de comprendre quelles chaînes de valeur cibler et quels investissements y faire.
7. Les membres ont salué le partenariat avec la Banque mondiale à la tête des activités concernant le financement de la transformation des systèmes alimentaires, en notant qu'il était conforme au rôle et à l'avantage comparatif du FIDA. Les représentants ont félicité la direction pour l'élaboration d'un outil permettant de mesurer les flux financiers vers les systèmes alimentaires

(également désigné par son sigle anglais 3FS) et ont souhaité en savoir plus à ce sujet. Cette méthodologie innovante permettrait aux pays et aux parties prenantes de faire un suivi de l'évolution des dépenses publiques nationales, du financement du développement international et des financements du secteur privé affectés aux systèmes alimentaires, offrant des données de qualité qui éclaireraient la prise de décisions.

8. Les représentants ont souligné la nécessité d'une approche intégrée et globale de la transformation des systèmes alimentaires, notant qu'elle passait par un large éventail d'activités, de la production à la transformation, à la distribution et à la consommation, et que de ce fait, les solutions ne pouvaient pas se limiter à un seul domaine. On a insisté sur l'importance d'examiner le contexte au niveau local pour trouver des solutions locales, ainsi que sur la nécessité d'harmoniser l'action du FIDA à tous les niveaux – mondial, régional, national et local – et de collaborer avec la société civile. La décentralisation devrait jouer un rôle positif dans ce sens.
9. Les représentants ont encouragé le FIDA à continuer à faire ce qu'il faisait le mieux. Il devrait rester concentré sur son mandat principal et sur l'obtention de résultats, en partenariat avec d'autres organisations et les gouvernements, tout en veillant à la convergence avec les systèmes, programmes et stratégies pilotés par les pays dans le domaine de l'alimentation. Les activités hors prêts, telles que le renforcement des capacités, la participation à l'élaboration des politiques et la coopération Sud-Sud et triangulaire, devraient continuer à être encouragées. Les représentants ont demandé qu'une attention particulière soit accordée à l'adaptation aux changements climatiques, à l'inclusion des femmes, des jeunes et des populations autochtones, ainsi qu'aux enjeux de nutrition dans les systèmes alimentaires. Les représentants ont également mis en évidence les possibilités offertes par les protéines végétales, les aliments d'origine aquatique, la bonne santé des sols et les engrais, ainsi que l'importance de réduire les pertes et le gaspillage alimentaire.
10. Selon eux, les partenariats stratégiques constituaient des leviers essentiels de transformation des systèmes alimentaires. Le FIDA devrait continuer à s'appuyer sur ces partenariats avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, les institutions financières internationales, les banques multilatérales de développement, les équipes de pays des Nations Unies et le secteur privé. Notant qu'une harmonisation entre ces différents partenaires était nécessaire, le Conseil d'administration a encouragé la direction à piloter un programme de coordination afin de renforcer l'architecture internationale. Cela supposerait de clarifier les rôles et les avantages comparatifs de tous les acteurs concernés et de préciser en quoi ils sont complémentaires. Quant aux partenariats avec les gouvernements, les représentants se sont félicités du rôle joué par le FIDA dans l'organisation de concertations au niveau des pays et dans l'élaboration des feuilles de route nationales pour la transformation des systèmes alimentaires, ainsi que de la meilleure prise en compte de l'approche axée sur les systèmes alimentaires dans les programmes d'options stratégiques pour les pays.
11. En conclusion, le Conseil d'administration a souligné que disposer d'éléments et de résultats solides pourrait faciliter la tâche du FIDA qui plaide pour toujours garder en ligne de mire la transformation des systèmes alimentaires, et a réaffirmé ainsi l'importance de mesurer les résultats et l'impact des interventions. La direction a rappelé que la résilience pouvait être obtenue au moyen de différents types d'interventions intégrées et que le FIDA avait su être particulièrement innovant en élaborant des indicateurs qui montraient comment la vie et les moyens d'existence des populations rurales s'étaient améliorés et avaient gagné en résilience grâce aux interventions du FIDA.

Point 5 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles [E]

a) Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2024, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

Résultats des délibérations:

- Concernant le projet de budget du FIDA, le Conseil d'administration a demandé que le document présentant le budget final du FIDA soit plus détaillé. En particulier, il conviendrait d'être plus précis sur les dépenses ordinaires ou exceptionnelles et sur la détermination des facteurs de variation des coûts à la hausse ou à la baisse, ainsi que sur les mesures que la direction entend mettre en œuvre, compte tenu de la hiérarchie des priorités et des arbitrages inévitables.
- Le Conseil d'administration a apporté son soutien au projet de budget-programme de travail du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), notant qu'en dépit d'un programme de travail ambitieux, le budget restait stable. IOE s'est engagé à passer en revue le budget-programme de travail avant la présentation de sa version définitive au Comité de l'évaluation en octobre et au Conseil d'administration en décembre.

12. Le Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction l'aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2024, ainsi que l'aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et le plan indicatif pour 2025-2026 d'IOE, tels qu'ils figurent dans le document [EB 2023/139/R.12](#). Le Conseil d'administration a pris note des résultats des discussions tenues à la session du Comité de l'évaluation et à la réunion du Comité d'audit, rapportés par leurs présidents respectifs.
13. Les membres ont fait remarquer que l'aperçu général du budget du FIDA pour 2024 s'inscrivait dans un environnement extérieur difficile, caractérisé par une hausse de l'inflation, de l'endettement et de l'instabilité, et ont pris acte des efforts faits pour maintenir l'augmentation réelle dans le projet de budget à 1,9%.
14. Bien que l'aperçu général ait été globalement bien accueilli, les membres ont demandé un complément d'information sur, entre autres, les frais de gestion des fonds supplémentaires, les coûts directs et indirects, l'impact de l'engagement accru du FIDA dans les contextes de fragilité, la hiérarchie des priorités et les arbitrages, et, en particulier, sur la réduction apparente des ressources consacrées à la conception des projets.
15. Les membres ont invité la direction à fournir davantage de précisions sur les dépenses récurrentes et sur les investissements exceptionnels, ainsi que sur le pourcentage d'ajustement des prix de 2,53%, ce qui semblait être inférieur au taux d'inflation. En outre, une définition plus claire des facteurs de variation des coûts à la baisse ou à la hausse ainsi qu'une présentation des mesures proposées pour y faire face serait appréciée.
16. Concernant la conception de projets, la direction a précisé que la phase de conception était achevée pour la majorité des projets du cycle de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), la priorité pour 2024 serait donc d'améliorer la supervision et l'exécution des projets, ainsi que la performance du portefeuille dans son ensemble. Il a été observé que les frais de voyage

continuaient à poser problème, compte tenu de l'augmentation significative du prix des billets depuis la pandémie de COVID-19. La réduction du taux de vacance de poste, ramené de 16,5% à 13%, devrait entraîner une baisse des coûts relatifs aux services de consultants, même si le FIDA continuerait d'avoir besoin de certaines compétences spécialisées pour s'acquitter de son mandat, en particulier pour les activités liées à l'exécution des programmes.

17. La direction a expliqué que le pourcentage d'ajustement des prix était calculé en utilisant la méthodologie approuvée par le Comité d'audit en 2015. Les services du FIDA avaient de nouveau eu du mal à déterminer le taux d'inflation applicable, compte tenu de la grande diversité des taux d'inflation appliqués dans les différents pays où il opérait. En outre, la direction avait décidé d'être très prudente pour établir l'aperçu. D'autres ajustements seraient apportés dans la version finale du projet de budget.
18. La direction a souligné que tout avait été fait pour présenter de manière transparente les informations contenues dans le document budgétaire, et ajouté que, voulant permettre de hiérarchiser les priorités à l'échelle de l'institution, le Président avait demandé à tous les départements de proposer une réduction de 5 à 10% de leur budget par rapport à 2023. La direction a convenu avec le Conseil d'administration de l'importance de la planification et de l'élaboration de perspectives à moyen terme, soulignant que, sur la base de l'ambition et de la vision définies à l'issue de la Consultation pour FIDA13, elle envisagerait des ajustements structurels et un meilleur calcul du coût des engagements et des activités connexes afin de décider des priorités, de faire des arbitrages et de rechercher des gains d'efficacité.
19. La direction, tout en reconnaissant que la décentralisation étant le principal facteur de l'augmentation de 1,9% proposée, a précisé que le budget initial pour 2024 avait été ramené de 6,7 millions d'USD à 4,9 millions d'USD moyennant la révision de la taille des bureaux régionaux et des besoins des bureaux de pays et l'analyse des coûts dans les situations de conflit de haute intensité, étant donné les ressources considérables nécessaires pour intervenir dans des contextes de fragilité. Il a été précisé que le plan de réajustement sur la décentralisation serait présenté le 9 octobre lors d'un séminaire informel.
20. Le Conseil d'administration a accueilli favorablement le budget-programme de travail d'IOE pour 2024. Les membres ont apprécié qu'IOE ait su faire preuve de discipline financière dans l'élaboration de son projet de budget, mais ils ont mis en garde contre un excès en ce sens. IOE a indiqué que, en concertation avec le Bureau de la stratégie budgétaire, les estimations de coûts seraient revues et mises à jour dans le document final.
21. Le Conseil a déclaré attendre avec intérêt le document final qui serait présenté à la cent quarantième session du Conseil d'administration, en décembre.

b) Présentation orale d'informations sur le processus de décentralisation du FIDA

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration s'est félicité du compte-rendu oral sur la décentralisation du FIDA, prenant acte des avantages qu'il y avait eus à rapprocher le FIDA de ses bénéficiaires et de ses partenaires. Il s'est inquiété des coûts et a demandé une plus grande transparence dans la communication d'informations sur les dépenses exceptionnelles et récurrentes.
 - Il a indiqué attendre avec intérêt de recevoir de nouvelles informations et de pouvoir en discuter lors du séminaire informel prévu le 9 octobre, ainsi que de prendre connaissance des informations actualisées qui seraient soumises au Comité d'audit en novembre et au Conseil d'administration en décembre.
22. Les membres ont accueilli favorablement les informations présentées par la direction et ont encouragé à aller de l'avant, notant que la décentralisation du personnel offrait une excellente occasion de renforcer les capacités aux niveaux local et national, de lancer des activités hors prêts et d'accompagner l'exécution des programmes. Le plan de réajustement, qui respectait le calendrier de la décentralisation 2.0 et la cible de décentralisation à 45%, témoignait de l'attachement à une approche de gestion adaptative tout en tirant les leçons de l'expérience pour l'avenir.
 23. L'attention accordée au bien-être du personnel a été saluée, de même que les efforts en cours pour alléger les lourdeurs administratives et développer les délégations de pouvoirs tout en préservant le respect de l'obligation de rendre compte. L'accompagnement du changement a continué d'être privilégié grâce à une communication plus efficace et à des systèmes budgétaires et comptables adaptatifs. Le plan ferait également le point sur le rôle du siège du FIDA dans le contexte de la décentralisation.
 24. Certains membres ont souligné la nécessité d'une plus grande transparence au sujet des coûts, qu'il s'agisse de dépenses récurrentes ou d'investissements exceptionnels. L'importance de l'efficacité a été soulignée, mais il a été précisé que la décentralisation n'exprimerait tout son potentiel que si des ressources suffisantes lui étaient allouées. La direction a fait valoir qu'on cherchait de manière proactive à réduire les coûts et qu'on y parvenait par l'optimisation de la mutualisation des ressources dans le cadre de la participation du FIDA à la stratégie relative aux activités d'appui, principale composante du programme des Nations Unies en matière d'efficacité.
 25. L'annonce de l'implantation du bureau régional pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok a été bien accueillie et la direction a été encouragée à veiller à une collaboration et une coordination efficaces dans tous les bureaux nationaux et régionaux du FIDA ainsi qu'entre eux. La direction a annoncé son intention de communiquer la décision relative à l'implantation du bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes avant la fin de l'année et indiqué qu'elle fournirait un rapport de situation annuel complet au Comité d'audit en novembre et au Conseil d'administration en décembre. Un membre a suggéré qu'une carte interactive illustrant la répartition de la présence dans le monde du FIDA, de son personnel et de ses projets faciliterait la supervision du processus de décentralisation par le Conseil d'administration.

Point 6 de l'ordre du jour – Évaluation [E]

- a) **Rapport annuel 2023 sur l'évaluation indépendante au FIDA**
- b) **Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)**
- c) **Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME)**

Résultats des délibérations:

- Les membres ont affirmé leur soutien à la fonction d'évaluation du FIDA, saluant aussi bien l'évaluation indépendante que l'autoévaluation. Transparence, efficacité et mise en œuvre en temps utile des recommandations sont trois aspects dont l'importance a été soulignée.
- Les membres ont appelé à continuer de s'efforcer de remédier aux problèmes et à améliorer les performances de l'institution, en cherchant tout particulièrement à lutter contre la fragilité et la vulnérabilité et à améliorer les résultats en matière d'autonomisation des femmes et de nutrition.
- Une analyse des divergences entre les conclusions du Rapport annuel sur l'évaluation indépendante et du RIDE faciliterait le travail de supervision des représentants au Conseil d'administration.
- Il a été indiqué qu'IOE et la direction examineraient les différences dans la notation touchant à la fragilité. Les conclusions seraient présentées aux États membres pour examen.

26. Le Conseil d'administration a examiné les rapports ci-après:

- a) le Rapport annuel 2023 sur l'évaluation indépendante au FIDA, tel qu'il figure dans le document [EB 2023/139/R.13](#), et la réponse de la direction présentée dans son [additif](#);
- b) le Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, tel que présenté dans le document [EB 2023/139/R.14](#), et les observations d'IOE, qui figurent dans son [additif](#);
- c) le Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales, tel qu'il figure dans le document [EB 2023/139/R.15](#)¹, qui donne suite à l'engagement, pris au titre de FIDA12, de renforcer la communication sur les thématiques transversales en établissant un rapport annuel indépendant et complémentaire au RIDE.

27. Le Conseil a pris note du résumé du président sur les examens réalisés par le Comité de l'évaluation. Les membres ont souligné combien la transparence, l'efficacité et l'efficacité des évaluations étaient de nature à renforcer la capacité du FIDA à remplir son mandat. Ils ont salué aussi bien l'évaluation indépendante d'IOE que l'autoévaluation par la direction, qui offraient des perspectives différentes sur la performance du FIDA, et ils se sont félicités des relations de collaboration entre IOE et la direction. Les représentants ont dit attendre avec intérêt la version en ligne du Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction

¹ Le RIME 2023 a été révisé pour prendre en compte les nouvelles informations figurant dans le tableau 3 de l'annexe II ([EB 2023/139/R.15/Rev.1](#)).

(PRISMA), dont le lancement était prévu début 2024 et qui permettrait de suivre en temps réel les réponses de la direction aux recommandations d'IOE.

28. Les membres ont pris acte que les résultats d'évaluation tendaient de plus en plus à converger, signe de l'effet positif qu'avait eu la Politique révisée de l'évaluation au FIDA sur la qualité et la cohérence des rapports. Toutefois, proposer une analyse et une interprétation plus poussées des divergences entre les résultats, notamment en ce qui concerne la fragilité, favoriserait d'autant la qualité de la discussion et permettrait aux membres d'offrir une meilleure orientation stratégique. Il était très important de veiller tout particulièrement à bien appréhender l'efficacité des investissements du FIDA dans les zones fragiles, compte tenu des coûts plus élevés et de la plus grande complexité, en raison de l'accent mis sur la fragilité et la vulnérabilité dans le cadre de FIDA13.
29. Si, dans l'ensemble, la performance du FIDA était satisfaisante, notamment en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, d'adaptation aux changements climatiques et de pertinence, des inquiétudes ont été exprimées quant à l'efficacité du FIDA concernant la réduction de la pauvreté rurale et en situations de fragilité. La direction a fait remarquer que la performance en matière d'efficacité avait été affectée par la pandémie de COVID-19, qui avait entraîné des retards dans le démarrage des projets et nécessité des prolongations. Elle a ajouté qu'il était plus coûteux d'intervenir en situations de fragilité, ce qui avait eu une incidence négative sur les indicateurs d'impact et d'efficacité.
30. Le Conseil d'administration a fait remarquer que si le portefeuille du FIDA en Afrique orientale et australe et en Amérique latine et Caraïbes affichait des résultats positifs, la faible performance de la région Afrique de l'Ouest et du Centre était préoccupante. La direction a expliqué les mesures prises pour améliorer la passation des marchés, la supervision et l'appui à l'exécution et a réaffirmé son engagement à poursuivre son action dans cette région importante.
31. Les membres ont souligné qu'il était important d'obtenir des cofinancements de sources nationales et internationales si l'on voulait optimiser l'impact et le rôle du FIDA en tant qu'assembleur de financements pour le développement rural. Même si le FIDA était en bonne voie pour atteindre les objectifs fixés, la direction doutait qu'on puisse être plus ambitieux dans ce domaine dans un contexte mondial difficile.
32. Les membres ont appelé à continuer d'aller de l'avant, notamment dans la prise en compte transversale des questions de genre, et ont demandé instamment un examen plus approfondi des enjeux et problèmes liés aux questions de genre et de nutrition en contexte de fragilité. Le FIDA était en train de renforcer les unités de gestion de projet pour faire en sorte qu'elles disposent de l'expertise nécessaire avant d'échanger avec les différents ministères compétents en matière d'autonomisation des femmes, de jeunesse et de nutrition. Les partenariats jouaient un rôle clé, en particulier avec les pouvoirs publics en qualité de responsables de la mise en œuvre des projets. À cet égard, la direction attiré l'attention sur les améliorations constatées dans la performance des pouvoirs publics, en particulier à court terme (un à trois ans), grâce à l'approche de partenariat adoptée par le FIDA. Tout en reconnaissant les efforts déployés par le FIDA, certains membres se sont inquiétés de la charge de travail pour le personnel et de l'efficacité de ces efforts, appelant à bien réfléchir au retour sur investissement de la transversalisation.
33. Il a été reconnu que les activités hors prêts et la gestion des connaissances étaient essentielles pour être en mesure de reproduire les activités à grande échelle et les pérenniser. La présence dans les pays facilitait les interventions sous forme d'activités hors prêts et la plus grande attention portée à cet aspect dans la conception des programmes d'options stratégiques pour les pays devait permettre d'obtenir de nouvelles avancées. La direction a fait noter qu'on mettrait davantage

l'accent sur la coopération Sud-Sud et triangulaire dans le cadre de FIDA13 vu son importance en tant que mécanisme de soutien mutuel et de coopération entre pays en développement.

Point 7 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles [A]

a) Révision des procédures d'approbation pour les propositions de projets et programmes financés par le FIDA et d'opérations non souveraines dans le secteur privé

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé, par consensus et sans objection, les recommandations suivantes, figurant dans le document publié sous la cote [EB 2023/139/R.16/Rev.1](#):
 - Relever le plafond de la procédure de défaut d'opposition de 40 millions d'USD à 50 millions d'USD.
 - Autoriser l'application de la procédure de défaut d'opposition pour les opérations non souveraines dans le secteur privé jusqu'à concurrence de 25 millions d'USD.

34. Les membres ont accueilli favorablement les révisions proposées aux procédures d'approbation des projets et programmes financés par le FIDA et des opérations non souveraines, qui visaient à rationaliser les processus de gouvernance, à en renforcer l'efficacité et l'efficience, et à éviter l'accumulation de propositions soumises à la dernière session du Conseil d'administration de l'année.
35. Concernant les projets et programmes financés par le FIDA, les représentants ont rappelé qu'il était important de procéder à des examens approfondis permettant de classer dans la catégorie 1 les opérations comportant des éléments à haut risque, complexes ou politiquement sensibles; ces opérations seraient présentées à une session formelle du Conseil d'administration. La direction a rappelé que les membres ou membres suppléants conservaient leur droit de demander que tout projet ou programme soumis à l'approbation par la procédure de défaut d'opposition soit examiné à une session formelle du Conseil d'administration.
36. Bien que favorables à la proposition visant à autoriser que les opérations non souveraines soient soumises à approbation par la procédure de défaut d'opposition, les représentants, considérant que le FIDA venait à peine de s'engager dans ce type d'opérations, ont demandé à la direction d'abaisser le plafond proposé de 50 millions d'USD à 25 millions d'USD. Le Conseil d'administration a ajouté que ce plafond pourrait être réexaminé et révisé en temps utile.

b) Modification de l'instrument portant création du Fonds fiduciaire du Programme du FIDA pour la résilience du monde rural

Résultat des délibérations:

- Le Conseil a approuvé par consensus et sans objection les modifications apportées à l'instrument portant création du Fonds fiduciaire du Programme du FIDA pour la résilience du monde rural, telles qu'elles sont présentées à l'annexe I du document EB 2023/139/R.17/Rev.1, en vue de leur application, dès leur adoption, à la réception, à l'administration et à l'utilisation de toutes les ressources dudit fonds que fourniront les donateurs en faveur de ce programme.

37. Les membres du Conseil d'administration se sont déclarés pleinement en faveur des modifications qu'il était proposé d'apporter à ce Fonds fiduciaire, qui donneraient davantage de souplesse et permettraient d'englober l'initiative Vision pour des cultures et des sols adaptés. L'importance de cette initiative au service de la biodiversité, de l'adaptation aux changements climatiques, de la résilience du monde rural et de la transformation des systèmes alimentaires a été soulignée. Les objectifs de l'initiative, au titre de laquelle il était notamment prévu d'améliorer la productivité agricole, la nutrition et la santé des sols en mettant au point des variétés de cultures résistantes aux changements climatiques et des systèmes semenciers locaux, correspondaient tout à fait à la mission du FIDA et complèteraient le programme de prêts et dons du Fonds en promouvant des cultures nutritives et la santé des sols. Il faudrait également se pencher sur les possibilités de partenariats en particulier avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et avec des institutions de recherche telles que le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale.
38. La direction a remercié le Conseil de son soutien et a expliqué qu'après un examen approfondi et compte tenu de la structure actuelle du Programme pour la résilience du monde rural, il avait été décidé de créer un quatrième pilier pour l'initiative. La direction a également précisé que l'initiative renforcerait les activités portant sur la santé des sols dans le cadre des projets du FIDA en fournissant un complément de ressources dans les domaines de l'assistance technique, de l'adoption de technologies et de la formation.

Point 8 de l'ordre du jour – Gouvernance [A]

a) Simplification de la documentation destinée aux organes directeurs

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé les révisions qu'il était proposé d'apporter concernant les documents destinés aux organes directeurs, telles qu'elles figurent dans le document EB 2023/139/R.18, et a approuvé la présentation au Conseil des gouverneurs en vue de son adoption à sa quarante-septième session en février 2024, du projet de résolution joint, tel que modifié par le document de séance EB 2023/139/C.R.P.1 (document révisé [EB 2023/139/R.18/Rev.1](#)).

39. Le Conseil d'administration s'est félicité des propositions présentées par la direction et de la démarche ascendante qui avait conduit aux révisions proposées, ainsi que des possibilités fructueuses de consultation avec la direction. Tout en appréciant que la direction cherche à accroître l'efficacité et à rationaliser les processus, les membres ont souligné qu'il importait de continuer à préserver le rôle de supervision du Conseil d'administration et de faire en sorte que la documentation

soit mise à disposition en temps voulu. Cette documentation permettait au Conseil d'administration de prendre des décisions étayées et rendait possible une prise de décisions fondées sur des données probantes.

40. Les membres ont salué le travail du Secrétariat, qui s'efforce de favoriser l'efficacité et le contrôle de la qualité des documents, et ont encouragé la direction à continuer de mettre en œuvre de telles initiatives. Il a été rappelé que les méthodes de travail du Conseil d'administration avaient récemment été simplifiées à la faveur de l'approbation des documents intitulés « Examen des modalités des sessions formelles et informelles du Conseil d'administration et de ses organes subsidiaires » ([EB 2023/138/R.10](#)), et « Révision des directives relatives aux documents destinés aux organes directeurs » ([EB 2021/134/R.54](#)), et le Conseil d'administration a été invité à continuer à promouvoir des mesures visant à réduire la longueur des documents. La direction a rassuré les membres: bien que les rapports d'avancement sur la participation à la coopération Sud-Sud et triangulaire soient moins fréquents, toutes les activités et leurs résultats continueraient à faire l'objet d'un suivi régulier afin de traiter d'éventuels problèmes en temps utile.
41. Les membres se sont par ailleurs déclarés favorables à la proposition de transférer la responsabilité de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés du Conseil des gouverneurs au Conseil d'administration.

Point 9 de l'ordre du jour – Questions diverses [A]

a) Révision du procès-verbal de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a approuvé par consensus et sans objection la révision du procès-verbal de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration, telle qu'elle figure dans le document [EB 2023/139/R.30](#). Le procès-verbal révisé sera mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres.

Clôture de la session

42. Le Président a remercié le Conseil d'administration pour cette session fructueuse, ajoutant que le Conseil avait fourni à la direction des orientations précieuses sur des questions institutionnelles importantes, notamment le rôle du FIDA dans la transformation des systèmes alimentaires, la décentralisation en cours et la nécessité de se concentrer sur l'impact et les résultats.
43. Le Président a par ailleurs présenté ses condoléances à l'État et au peuple libyens après les récentes inondations.
44. Le discours de clôture du Président est intégralement disponible en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA, sous la cote [EB 2023/139/INF.5](#).

Points approuvés par la procédure d'approbation en bloc à la cent trente-neuvième session du Conseil d'administration

a) Questions opérationnelles

i. Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration

a. Asie et Pacifique

i) Indonésie – Projet sectoriel de développement de l'horticulture dans les zones arides

Le Conseil d'administration a examiné le document [EB 2023/139/R.2](#), et approuvé le financement proposé par la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République d'Indonésie un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de trente-six millions neuf cent trente-quatre mille quatre cent quarante euros (36 934 440 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

b. Afrique orientale et australe

i) Lesotho – Projet d'appui à la compétitivité de la filière de la laine et du mohair

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2023/139/R.3, et approuvé le financement proposé par la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera au Royaume du Lesotho un prêt à des conditions mixtes d'un montant de quatorze millions deux cent mille euros (14 200 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Lesotho un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de quatre millions six cent quatre-vingt mille euros (4 680 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »²

c. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

i) Royaume du Maroc – Projet d'appui au développement rural intégré des zones de montagne de l'Oriental

Le Conseil d'administration a examiné le document [EB 2023/139/R.4](#), et approuvé le financement proposé par la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera au Royaume du Maroc un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de vingt-neuf millions quatre cent mille euros (29 400 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

² À sa cent trente-neuvième session, le Conseil d'administration a approuvé le montant du financement au Royaume du Lesotho exprimé en dollars des États-Unis. Toutefois, le financement sera apporté en euros, comme indiqué dans le document EB 2023/139/R.3/Rev.1. La résolution a été dûment modifiée afin d'exprimer les montants dans la monnaie qui convient. Les deux montants sont équivalents à la date de la conversion,

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Maroc un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de trente-six millions huit cent dix mille euros (36 810 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

d. Afrique de l'Ouest et du Centre

i) Burkina Faso – Programme de renforcement de la résilience des petits producteurs

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2023/139/R.5, l'additif et l'accord de financement négocié (document révisé [EB 2023/139/R.5/Rev.1](#)), et approuvé le financement proposé par la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera au Burkina Faso un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de quarante-six millions cent cinquante mille euros (46 150 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Burkina Faso un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de neuf millions deux cent mille euros (9 200 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

ii. Propositions de don au secteur privé présentées au Conseil d'administration pour examen

a. Rapport du Président concernant un don du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) au profit du secteur privé

Le Conseil d'administration a examiné le document [EB 2023/139/R.6](#), et a approuvé la proposition de don financé par le FEM au profit de Cropin, dans le cadre duquel le FIDA agira en qualité d'organisme d'exécution, en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie SMARTFARM, une solution de gestion des pratiques et exploitations agricoles guidée par les données et la technologie numérique en faveur de la résilience aux changements climatiques, accordera à Cropin Technologies, sur les ressources du Fonds pour l'environnement mondial, un don de huit cent dix-neuf mille cinq cent trente-six dollars des États-Unis (819 536 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport. »

b) Opérations non souveraines dans le secteur privé

i. New Building Society Bank Plc (NBS): Inclusion financière dans les filières agricoles – République du Malawi

Le Conseil d'administration a examiné le document [EB 2023/139/R.7](#), et son [additif](#), et a approuvé un prêt de premier rang de cinq millions de dollars des États-Unis (5 000 000 USD) à la New Building Society Bank pour contribuer à la réalisation des objectifs et activités qui y sont décrits.

c) Gouvernance**i. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-septième session du Conseil des gouverneurs**

Le Conseil d'administration a examiné le document [EB 2023/139/R.8/Rev.1](#), et, conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-septième session du Conseil des gouverneurs. Le Conseil d'administration a également noté que le Conseil des gouverneurs recevrait, en même temps que l'ordre du jour provisoire, le programme des activités prévues à la session en question.

ii. Programme des visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2025-2027 et date de la visite en Tunisie

Le Conseil d'administration a examiné le document [EB 2023/139/R.9](#) et a approuvé la version actualisée du plan à horizon mobile pour la période 2025-2027 et la date de la visite en Tunisie.

d) Questions diverses**i. Mémoire d'accord entre la Clinton Foundation/Clinton Global Initiative (CGI) et le FIDA**

Le Conseil d'administration a examiné le document [EB 2023/139/R.10](#) et, conformément à la section 2 de l'article 8 de l'Accord portant création du FIDA, autorisé le Président du FIDA à conclure et signer le mémoire d'accord entre le FIDA et la Clinton Global Initiative de la Fondation Bill, Hillary, and Chelsea Clinton, selon les modalités qui y sont décrites. Le mémoire d'accord signé serait présenté au Conseil d'administration pour information lors d'une session ultérieure.

Liste des documents soumis avant la cent trente-neuvième session du Conseil d'administration.

Document number	Agenda item	Title
Points pour examen en session		
EB 2023/139/R.1 + Add.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2023/139/R.2	3 a) i) a) i)	République d'Indonésie - Projet sectoriel de développement de l'horticulture dans les zones arides
EB 2023/139/R.3	3 a) i) b) i)	Royaume du Lesotho - Projet d'appui à la compétitivité de la filière de la laine et du mohair
EB 2023/139/R.4	3 a) i) c) i)	Royaume du Maroc - Projet d'appui au développement rural intégré des zones de montagne de l'Oriental
EB 2023/139/R.5 + Add.1 + Sup.1 ³	3 a) i) d) i)	Burkina Faso - Programme de renforcement de la résilience des petits producteurs
EB 2023/139/R.6	3 a) ii) a)	Rapport du Président concernant un don du Fonds pour l'environnement mondial au profit du secteur privé
EB 2023/139/R.7 + Add.1	3 b) i)	NBS Bank – Inclusion financière dans les filières agricoles - République du Malawi
EB 2023/139/R.8/Rev.1	3 c) i)	Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-septième session du Conseil des gouverneurs
EB 2023/139/R.9	3 c) ii)	Programme des visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2025-2027 et date de la visite en Tunisie
EB 2023/139/R.10	3 d) i)	Mémoire d'accord entre la Clinton Global Initiative de la Fondation Bill, Hillary, and Chelsea Clinton et le Fonds international de développement agricole
EB 2023/139/R.11	4	Transformation des systèmes alimentaires par et pour les populations rurales
EB 2023/139/R.12	5 a)	Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2024, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2023/139/R.13 + Add.1	6 a)	Rapport annuel 2023 sur l'évaluation indépendante au FIDA
EB 2023/139/R.14 + Add.1	6 b)	Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
EB 2023/139/R.15	6 c)	Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales
EB 2023/139/R.16	7 a)	Révision des procédures d'approbation pour les propositions de projets et programmes financés par le FIDA et d'opérations non souveraines dans le secteur privé
EB 2023/139/R.17	7 b)	Modifications apportées à l'instrument du fonds fiduciaire du Programme pour la résilience du monde rural
EB 2023/139/R.18 + C.R.P.1	8 a)	Simplification de la documentation destinée aux organes directeurs
EB 2023/139/R.30	9	Révision du procès-verbal de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration
Points pour commentaires en ligne		
EB 2023/139/R.19 + Add.1 + Add.2	10 a)	Rapport 2023 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)
Notes d'information		
D'autres documents soumis pour information ont été mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres .		

³ Document disponible en français seulement.



Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

قائمة الوفود في الدورة التاسعة والثلاثين بعد المائة
للمجلس التنفيذي

**Delegations at the 139th session of the
Executive Board**

**Délégations à la cent trente-neuvième
session du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 139.º período de
sesiones de la Junta Ejecutiva**

Executive Board – 139th Session
Rome, 12-13 September 2023

MEMBERS / ALTERNATES**ALGERIA**

Ali TERRAK
Chef de l'Inspection Générale
des finances
Ministère des finances de
la République algérienne
démocratique et populaire
Alger

Lamia BEN REDOUANE
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies à Rome
Rome

ANGOLA

Maria de Fátima MONTEIRO JARDIM
Ambassadeur
Représentante permanente de
la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Gerson Mateus DOS SANTOS FRANCISCO
Troisième Secrétaire
Ambassade de la République
d'Angola
Rome

Patricio do Rosário da SILVA NETO
Directeur des Etudes
et des Relations Internationales
Ministère des finances de
la République d'Angola
Luanda

Rossana Nicole Almeida DA SILVA
Chef du Département
de Coopération Economique
Ministère des finances de
la République d'Angola
Luanda

ARGENTINA

Alicia Silvana BARONE
Ministra
Representante Permanente Adjunta
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Representación Permanente de la
República Argentina ante la FAO,
el FIDA y el PMA
Roma

AUSTRIA

Veronika BAUMGARTNER-PUTZ
Senior Advisor
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
of the Republic of Austria
Vienna

Leonor GONZALEZ KOSS
Advisor
Sustainable Development
and Finance
Federal Ministry of Finance
of the Republic of Austria
Vienna

BELGIUM

Lieven DE LA MARCHE
Ambassadeur
Représentant permanent-désigné
du Royaume de Belgique auprès du FIDA
Rome

Virginie KNECHT
Attachée
Représentation permanente de la Belgique
auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies à Rome
Rome

BRAZIL

Raquel Porto RIBEIRO MENDES
General Coordinator
for Sustainable Development Finance
of the Secretariat for International Affairs
Ministry of Finance of the
Federative Republic of Brazil

Brasilia

Paulo José Chiarelli Vicente DE AZEVEDO
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Brazil to FAO, WFP and IFAD
Permanent Delegation of Brazil to the
Food and Agriculture Organization of
the United Nations and Related
International Organizations
Rome

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Cameroun auprès
du FIDA
Rome

CANADA

Elissa GOLBERG
Ambassador
Permanent Representative of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Nalan YUKSEL
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the Food and
Agriculture Agencies
of the United Nations
Rome

Alexandra RICARD-GUAY
Senior Program Officer
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

CHINA

MEI Hongyong
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

ZENG Xin
Attaché
Permanent Mission of the
People's Republic of China to
the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

ZENG Shiyang
Second Secretary
Permanent Mission of the
People's Republic of China to
the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

CÔTE D'IVOIRE

Kobenan Kouassi ADJOU MANI
Ministre de l'agriculture et du
développement rural de la
République de Côte d'Ivoire
Abidjan

Yapo Guillaume DAGOU
Ministre Conseiller
Représentant Permanent Adjoint
Ministère des Ressources Animales et
Halieutiques
c/o Représentation permanente de
la République de Côte d'Ivoire
auprès de la FAO, du FIDA
et du PAM
Rome

DENMARK

Charlotte Raae PEDERSEN
Senior Political and Economic Adviser
The Royal Danish Embassy
Rome

DOMINICAN REPUBLIC

Iris Joseline PUJOL RODRÍGUEZ
Embajadora
Representante Permanente Alternativa
ante el FIDA

Roma

Larissa Caridad VELOZ SANTANA
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA

Roma

María Cristina LAUREANO PEÑA
Primera Secretaria
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA

Roma

Berioska MORRISON
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA

Roma

Julia VICIOSO VARELAS
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA

Roma

Patricia RODRÍGUEZ
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA

Roma

Moira VARGAS
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

EGYPT

Mina RIZK
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt to
the Rome-based United Nations
Agencies
Rome

FRANCE

Mathilde LIMBERGERE
Adjointe à la cheffe du bureau
Financement multilatéral du développement
et du climat (MULTIFIN 3) à la
Direction générale du Trésor
Paris

Sylvain FOURNEL
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française
auprès de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Anaïs DEFFRENNES
Chargée de Mission
Représentation permanente de la
République française auprès de
l'OAA, PAM et FIDA
Rome

GERMANY

Ronald MEYER
Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to the
International Organizations in Rome
Rome

Amelia HERWEGEN
Intern
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany to the
International Organizations in Rome
Rome

Steven BONNIN
Legal Trainee
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany
Rome

INDIA

Prasanna V. SALIAN
Director (OMI)
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance of
the Republic of India
New Delhi

INDONESIA

Kasdi SUBAGYONO
Secretary-General
Ministry of Agriculture of
the Republic of Indonesia
Jakarta

Rini INDIYATI
Agricultural Attaché
Embassy of the Republic of Indonesia
to Italy
Rome

Bambang SUGIHARTO
Director
Horticultural Processing and Marketing
Ministry of Agriculture of
the Republic of Indonesia
Jakarta

Ade CANDRADIJAYA
Head
Foreign Affairs Bureau
Ministry for Agriculture
Jakarta

Rina SUPRIHATI
Coordinator for Multilateral Cooperation
International Cooperation Bureau
Ministry of Agriculture of
the Republic of Indonesia
Jakarta

Paradhika Galih SATRIA
Policy Analyst
Ministry of Finance of
the Republic of Indonesia
Jakarta

Delima MAULIDYA
Third Secretary
Directorate for Trade, Industrial,
Commodity, and Intellectual Property
Ministry of Foreign Affairs
of the Republic of Indonesia
Jakarta

Erma RHEINDRAYANI
Counsellor
Embassy of the Republic of Indonesia
to Italy
Rome

Purna Cita NUGRAHA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Yurika ARIANTI PERMANASARI
Policy Analyst
Sub Coordinator for UN Affairs
International Cooperation Bureau
Ministry of Agriculture of
the Republic of Indonesia
Jakarta

Muhammad Fadhil DWIJATMIKO
Official
Ministry of National Development
Planning/Bappenas
Jakarta

IRELAND

Michelle WINTHROP
Ambassador of Ireland to
the Republic of Korea
Department of Foreign Affairs
of Ireland
Dublin

Isabella RAE
Agriculture and Food Systems Lead
Policy Unit
Development Cooperation and Africa
Division
Department of Foreign Affairs
of Ireland
Dublin

ITALY

Gian Paolo RUGGIERO
Director
International Financial Relations
Ministry of Economy and Finance
of the Italian Republic
Rome

Francesca LOMBARDO
Officer
Multilateral Development Banks and Funds
Ministry of Economy and Finance
of the Italian Republic
Rome

JAPAN

SHINDO Mitsuaki
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative designate
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies in Rome
Embassy of Japan
Rome

SONODA Takuya
Assistant Director
Global Issues Cooperation Division
International Cooperation Bureau
Ministry of Foreign Affairs
of Japan
Tokyo

SHIBUYA Yutaka
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Japan to IFAD
Rome

MEXICO

Miguel Jorge GARCÍA WINDER
Embajador
Representante Permanente
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Sandra Paola RAMÍREZ VALENZUELA
Primera Secretaria
Asuntos Multilaterales (FIDA)
Representante Permanente Alternativa
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS (KINGDOM OF THE)

Jan BADE
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Angelique VERMEER
Junior Policy Officer
Permanent Representation of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

NORWAY

Ingrid HORDVEI DANA
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Iside TACCHINARDI
Advisor
Permanent Mission of Norway to the
UN Organisations in Rome
Royal Norwegian Embassy
Rome

Even STORMOEN
Senior Advisor
Section for United Nations Policy
Royal Norwegian Ministry
of Foreign Affairs
Oslo

PAKISTAN

Sadia Gohar KHANUM
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

Mohsin HASAN
Third Secretary
Embassy of the Islamic Republic
of Pakistan

Rome

REPUBLIC OF KOREA

KIM Hyungsik
First Secretary (Agricultural Attaché)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

SAUDI ARABIA

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SPAIN

Miguel Àngel FERNÁNDEZ-PALACIOS
MARTÍNEZ
Embajador
Representante Permanente de España
ante los Organismos de las Naciones
Unidas
en Roma
Roma

Moisés MORERA MARTÍN
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de España ante los Organismos
de las Naciones Unidas en Roma
Roma

Inmaculada DEL PINO
Colaboradora
Embajada de España
Roma

SWEDEN

Petter NILSSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Björn STRANDBERG
Programme and Policy Officer
Embassy of Sweden
Rome

Ebba WESTERBERG
Intern
Embassy of Sweden
Rome

SWITZERLAND

Krisztina BENDE
Ambassadeur
Représentante permanente
de la Confédération suisse auprès
des Organisation des Nations Unies à
Rome
Rome

Marlene HEEB
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Ismea GUIDOTTI
Stagiaire academique
Mission permanente de la
Suisse auprès des Organisation
des Nations Unies à Rome
Rome

Rafaella SIMONETTI
Stagiaire academique
Mission permanente de la
Suisse auprès des Organisation
des Nations Unies à Rome
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
International Financial Relations
Department
Ministry of Finance of the
United Arab Emirates
Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

Fiona PRYCE
Office and Programme Manager
Permanent Representation of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

James CATTO
Director
Office of International Development Policy
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

Olivia OLSON
Economic Research Analyst
Office of International Development Policy
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

Christopher CLEM
International Economist
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

Ronit K. GERARD
USAID Senior Agriculture and
Food Security Advisor
United States Mission to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

Chris TATUM
Alternate Permanent Representative
United States Mission to the UN Agencies
in Rome

Rome

Danielle MANISCALCO
First Secretary
Political-Economic Section Chief
of the United States of America to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Haifa AISSAMI MADAH
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas en Roma
Roma

Jose Angel BUCARELLO GUZMAN
Representante Permanente Adjunto de
la República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Luis Geronimo REYES VERDE
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

Cent trente-neuvième session
Rome, 12-13 septembre 2023

Ordre du jour

Cote du document: EB 2023/139/R.1/Rev.1

Point de l'ordre du jour: 2

Date: 12 septembre 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

Questions techniques:

Claudia ten Have

Secrétaire du FIDA
Bureau de la Secrétaire
courriel: c.tenhave@ifad.org

Deirdre Mc Grenra

Cheffe, Gouvernance institutionnelle et relations
avec les États membres
Bureau de la Secrétaire
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Les documents relatifs à la réunion sont disponibles sur cette [page](#). En cas de questions sur la documentation, veuillez vous adresser à igmr@ifad.org.

Ordre du jour de la cent trente-neuvième session du Conseil d'administration

Renseignements à l'usage des représentantes et représentants au Conseil d'administration

1. La cent trente-neuvième session du Conseil d'administration se tiendra les mardi 12 et mercredi 13 septembre au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome, dans la salle de conférences Italie. Les réunions auront lieu de 14 heures à 17 h 30 le mardi 12 septembre et de 9 h 30 à 17 h 30, avec une pause déjeuner de 13 heures à 14 h 30, le mercredi 13 septembre. Chaque délégation disposera d'un siège à la table de conférence et d'un autre, placé derrière celui-ci, où prendront respectivement place la représentante ou le représentant au Conseil d'administration et sa conseillère ou son conseiller. Les représentantes et représentants ne siégeant pas en plénière pourront suivre les débats dans la salle Ovale. Ils pourront aussi suivre les débats à distance sur la plateforme de visioconférence Zoom.
2. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés comme suit:
 - I. Points pour examen en séance
 - II. Points pour examen en ligne
 - III. Points mis en ligne pour information
3. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure à côté de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

[A] = pour approbation; **[E]** = pour examen; **[I]** = pour information; **[C]** = pour confirmation.

Points pour examen en séance (section I)
4. Les points dont l'examen est prévu en séance sont énumérés à la section I, y compris les points soumis à la procédure d'approbation en bloc. Au début de la session du Conseil et après l'adoption de l'ordre du jour, la présidente ou le président demandera l'approbation en bloc de ces points. Tout point pourra faire l'objet d'un examen en séance si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Bureau de la Secrétaire (igmr@ifad.org) au plus tard une semaine avant la session.

Points pour examen en ligne (section II)
5. À la cent trente-huitième session, le Conseil d'administration a approuvé une proposition tendant à décorrélérer de ses séances certains documents qu'il lui est demandé d'examiner au moyen de la fonction de commentaire en ligne de la plateforme interactive réservée aux États membres ([EB 2023/138/R.10](#)). Ces documents seront disponibles sur une section à part de la plateforme. Les points pour examen en ligne restants, qui continueront d'être examinés en parallèle de la session du Conseil, sont énumérés à la section II. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Bureau de la Secrétaire (igmr@ifad.org) au plus tard une semaine avant la session.

Points mis en ligne pour information (section III)
6. Les documents mis en ligne pour information ne pourront être examinés en séance que si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Bureau de la Secrétaire (igmr@ifad.org) au plus tard une semaine avant la session.

Calendrier des travaux de la session

7. L'ordre du jour ne suit pas nécessairement l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant la session sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.
8. Ce calendrier des travaux ne comprendra que les points à examiner en séance.

Ordre du jour

Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2023/139/R.1) [A]
3. Points soumis à la procédure d'approbation en bloc [A]

<p>a) Questions opérationnelles</p> <p>iii. Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration</p> <p>a. Asie et Pacifique</p> <p>(i) Indonésie – Projet sectoriel de développement de l'horticulture dans les zones arides (EB 2023/139/R.2)</p> <p>b. Afrique orientale et australe</p> <p>(i) Lesotho – Projet d'appui à la compétitivité de la filière de la laine et du mohair (EB 2023/139/R.3)</p> <p>c. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe</p> <p>(i) Maroc – Projet d'appui au développement rural intégré des zones de montagne de l'Orient (EB 2023/139/R.4)</p> <p>d. Afrique de l'Ouest et du Centre</p> <p>(i) Burkina Faso – Programme de renforcement de la résilience des petits producteurs face aux changements climatiques (EB 2023/139/R.5 + Add.1 + Sup.1)</p> <p>iv. Propositions de don au secteur privé présentées au Conseil d'administration pour examen</p> <p>a. Rapport du Président sur un don du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) au secteur privé (EB 2023/139/R.6)</p> <p>b) Opérations non souveraines dans le secteur privé</p> <p>i. New Building Society Bank Plc (NBS): Inclusion financière dans les filières agricoles – Malawi (EB 2023/139/R.7 + Add.1)</p> <p>c) Gouvernance</p> <p>i. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-septième session du Conseil des gouverneurs (EB 2023/139/R.8/Rev.1)</p> <p>ii. Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA entre 2025 et 2027 et date de la visite en Tunisie (EB 2023/139/R.9)</p> <p>d) Questions diverses</p> <p>i. Mémoire d'accord entre la Clinton Foundation/Clinton Global Initiative (CGI) et le FIDA (EB 2023/139/R.10)</p>

4. **Débat stratégique avec le Président du FIDA – transformation des systèmes alimentaires** (EB 2023/139/R.11) [E]

5. Questions institutionnelles [E]

- a) **Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2024 et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA** (EB 2023/139/R.12)
- b) **Présentation orale d'informations sur le processus de décentralisation du FIDA**

6. Évaluation [E]

- a) **Rapport annuel 2023 sur l'évaluation indépendante au FIDA** (EB 2023/139/R.13 + Add.1)
- b) **Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)** (EB 2023/139/R.14 + Add.1)
- c) **Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME)** (EB 2023/139/R.15)

7. Questions opérationnelles [A]

- a) **Révision des procédures d'approbation pour les propositions de projets et programmes financés par le FIDA et d'opérations non souveraines dans le secteur privé** (EB 2023/139/R.16)
- b) **Modification de l'instrument portant création du Fonds fiduciaire du Programme du FIDA pour la résilience du monde rural** (EB 2023/139/R.17)

8. Gouvernance [A]

- a) **Simplification de la documentation destinée aux organes directeurs** (EB 2023/139/R.18 + C.R.P.1)

9. Questions diverses [A]

- a) **Révision du procès-verbal de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration** (EB 2023/139/R.30)

Points pour examen en ligne

Les représentantes et représentants au Conseil d'administration sont invités à transmettre leurs éventuels commentaires sur les documents ci-après au moyen de la page dédiée de la plateforme interactive réservée aux États membres, qui sera accessible jusqu'au vendredi 8 septembre 2023. La direction tâchera de répondre dans les meilleurs délais aux commentaires reçus en ligne; un document regroupant l'ensemble des commentaires et des réponses sera publié sur la plateforme, dans les quatre langues officielles du Fonds, après la session du Conseil d'administration.

10. Évaluation [E]

- a) **Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)** (EB 2023/139/R.19 + Add.1 + Add.2)

Points mis en ligne pour information

11. Rapports des organes subsidiaires

- a) Compte rendu de la deuxième session de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2023/139/R.20)
 - b) Procès-verbal de la cent vingt et unième session du Comité de l'évaluation (EB 2023/139/R.21)
 - c) Procès-verbal de la cent soixante-neuvième réunion du Comité d'audit (EB 2023/139/R.22)
 - d) Procès-verbal de la cent vingt-deuxième session du Comité de l'évaluation (EB 2023/139/R.23)
 - e) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixante-dixième réunion du Comité d'audit (EB 2023/139/R.24)
12. Rapport sur la gestion actif-passif jusqu'en décembre 2022 (EB 2023/139/R.25)
 13. Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA au premier semestre 2023 (EB 2023/139/R.26)
 14. Rapport sur les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les stratégies de pays examinées lors de la consultation du Conseil d'administration (EB 2023/139/R.27)
 15. Procédures en vigueur au FIDA aux fins des consultations publiques sur les politiques et les stratégies (EB 2023/139/R.28)
 16. Rapport sur les travaux des huitièmes Journées de réflexion du Conseil d'administration du FIDA (EB 2023/139/R.29)

Notes d'information

D'autres documents soumis pour information ont été mis en ligne sur la [plateforme interactive réservée aux États membres](#).

Ordre du jour annoté

Annotations

I. Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour [A]

L'ordre du jour figure dans le présent document.

3. Points soumis à la procédure d'approbation en bloc [A]

Comme suite à l'approbation par le Conseil d'administration, à sa cent trente-huitième session, de la proposition tendant à ce que certains documents lui soient présentés en bloc, les documents ci-après sont soumis à son attention au titre de ladite procédure.

a) Questions opérationnelles

i. Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration

a. Asie et Pacifique

i) Indonésie – Projet sectoriel de développement de l'horticulture dans les zones arides

Institution initiatrice: Banque asiatique de développement

Durée du projet: 6 ans

Coût total du projet: 129,04 millions d'EUR

Montant du prêt du FIDA: 36,93 millions d'EUR

Cofinanceurs:

Banque asiatique de développement: 78,49 millions d'EUR

État: 13,62 millions d'EUR

L'octroi d'un prêt à des conditions ordinaires est recommandé.

b. Afrique orientale et australe

i) Lesotho – Projet d'appui à la compétitivité de la filière de la laine et du mohair

Institution initiatrice: FIDA

Durée du projet: 7 ans

Coût total du projet: 72,64 millions d'USD

Montant du prêt du FIDA: 20,20 millions d'USD

Cofinanceurs:

Fonds de l'OPEP pour le développement international (Fonds de l'OPEP): 20,00 millions d'USD

Fonds pour l'environnement mondial (FEM): 5,20 millions d'USD

État: 8,06 millions d'USD

Bénéficiaires: 7,38 millions d'USD

Déficit de financement: 11,802 millions d'USD

L'octroi d'un prêt assorti de conditions mixtes et ordinaires est recommandé.

- c. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
- i) Maroc – Projet d’appui au développement rural intégré des zones de montagne de l’Oriental
- Institution initiatrice: Ministère de l’agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts
Durée du projet: 7 ans
Coût total du projet: 87,02 millions d’EUR
Montant du prêt du FIDA: 29,4 millions d’EUR (au titre du Système d’allocation fondé sur la performance, SAFF) + 36,81 millions d’EUR (au titre du Mécanisme d’accès aux ressources empruntées, MARE) (soit 31,9 millions d’USD [SAFF] et 40,0 millions d’USD [MARE])
Cofinanceurs:
État: 19,14 millions d’EUR
Bénéficiaires: 1,66 million d’EUR
L’octroi d’un prêt à des conditions ordinaires est recommandé.
- d. Afrique de l’Ouest et du Centre
- i) Burkina Faso – Programme de renforcement de la résilience des petits producteurs face aux changements climatiques
- Institution initiatrice: FIDA
Durée du programme: 8 ans
Coût total du programme: 107,11 millions d’EUR (équivalant approximativement à 116,19 millions d’USD)
Montant du prêt du FIDA (SAFF): 46,15 millions d’EUR (équivalant approximativement à 50,15 millions d’USD)
Montant du prêt du FIDA (MARE): 9,22 millions d’EUR (équivalant approximativement à 10,00 millions d’USD)
Cofinanceurs:
Programme élargi d’adaptation de l’agriculture paysanne (ASAP+): 6,45 millions d’EUR (équivalant approximativement à 7 millions d’USD)
FEM: 8,23 millions d’EUR (équivalant approximativement à 10 millions d’USD)
Fonds de l’OPEP pour le développement international: 23,05 millions d’EUR (équivalant approximativement à 25 millions d’USD)
Institutions financières: 0,13 million d’EUR (équivalant approximativement à 0,14 million d’USD)
État: 12,40 millions d’EUR (équivalant approximativement à 13,45 millions d’USD)
Bénéficiaires: 1,38 million d’EUR (équivalant approximativement à 1,5 million d’USD)
L’octroi d’un prêt particulièrement concessionnel, assorti pour partie des conditions de remboursement ouvertes aux petits États et pour partie de conditions ordinaires.

ii. Propositions de don au secteur privé présentées au Conseil d'administration pour examen

a. Rapport du Président sur un don du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) au secteur privé

Le document présentera une proposition de don financé par le Fonds pour l'environnement mondial et devant appuyer l'exécution d'un projet d'adaptation aux changements climatiques confié à une entité du secteur privé.

b) Opérations non souveraines dans le secteur privé

i. New Building Society Bank Plc (NBS): Inclusion financière dans les filières agricoles – Malawi

Le document présentera une proposition de financement de la banque NBS, l'objectif étant d'accroître son portefeuille de prêts dans les zones rurales du Malawi et de mieux atteindre les groupes cibles du FIDA dans le pays.

c) Gouvernance

i. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-septième session du Conseil des gouverneurs

Un projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-septième session du Conseil des gouverneurs sera présenté.

ii. Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA entre 2025 et 2027 et date de la visite en Tunisie

On trouvera dans le document une mise à jour du plan 2025-2027 à horizon mobile des visites de pays du Conseil d'administration ainsi que les dates proposées pour la visite en Tunisie prévue en 2024.

d) Questions diverses

i. Mémoire d'accord entre la Clinton Foundation/Clinton Global Initiative (CGI) et le FIDA

Le document contiendra une demande visant à autoriser le Président à négocier et à conclure un mémorandum d'accord entre le FIDA et la Clinton Foundation/CGI.

4. Débat stratégique avec le Président du FIDA – transformation des systèmes alimentaires [E]

Dans la foulée du Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, le débat portera sur la pertinence d'une approche axée sur les systèmes alimentaires concernant les questions auxquelles les habitantes et habitants du monde rural et les petits producteurs et productrices sont confrontés. Les membres s'interrogeront d'une part sur ce qui distingue le FIDA en ce qui concerne cette approche et, d'autre part, sur les prochaines étapes à suivre pour faire monter en puissance les parcours nationaux et financer les systèmes alimentaires.

5. Questions institutionnelles [E]

- a) **Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2024 et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA**

Ce document, soumis à l'attention du Conseil, présente un aperçu général des principaux éléments du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA pour 2024. Il comporte également un aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et du plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA.

- b) **Présentation orale d'informations sur le processus de décentralisation du FIDA**

La direction présentera oralement des informations actualisées sur le processus de décentralisation du FIDA.

6. Évaluation [E]

- a) **Rapport annuel 2023 sur l'évaluation indépendante au FIDA**

Le document contient la vingt et unième édition du Rapport annuel sur l'évaluation indépendante au FIDA. Le rapport vise à: i) présenter aux organes directeurs du FIDA un état des lieux plus complet des activités d'évaluation menées par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), y compris des évaluations qui ne sont pas abordées dans le cadre du Comité de l'évaluation; ii) favoriser l'apprentissage en exposant des constatations et des enseignements tirés des évaluations. La réponse de la direction du FIDA à ce document figure dans l'additif correspondant, également soumis à l'attention du Conseil.

- b) **Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement**

Le Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) renferme une analyse de la performance du Fonds à l'aune des indicateurs et des cibles définis dans le Cadre de gestion des résultats pour la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12). Il met l'accent sur les réalisations de l'année 2022, des informations sur les progrès partiels ayant déjà été présentées dans le rapport sur le FIDA à mi-parcours de sa Douzième reconstitution des ressources. Le RIDE est élaboré par la direction du FIDA. Les observations d'IOE concernant ce rapport, soumises aux membres du Conseil pour examen, figurent dans l'additif correspondant.

- c) **Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales**

Le rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME) rend compte des résultats du Fonds pour ce qui est des enjeux environnementaux et climatiques, du genre, de la nutrition, de la jeunesse, des peuples autochtones et des personnes handicapées. Les réalisations du FIDA sur ces points y sont présentées à l'aune des objectifs institutionnels fixés dans le Cadre de gestion des résultats pour la première année de FIDA12. L'accent y est mis sur les réalisations de l'année 2022 et plus particulièrement sur les raisons de la performance et sur les mesures prises par la direction. Le RIME est élaboré par la direction du FIDA.

7. Questions opérationnelles [A]

a) **Révision des procédures d’approbation pour les propositions de projets et programmes financés par le FIDA et d’opérations non souveraines dans le secteur privé**

La direction soumettra à l’examen et à l’approbation du Conseil une proposition tendant à: a) relever de 40 millions d’USD à 50 millions d’USD le plafond d’investissements des projets/programmes qu’il est possible de soumettre à la procédure d’approbation par défaut d’opposition; b) prendre des dispositions pour ouvrir la procédure aux opérations non souveraines.

b) **Modification de l’instrument portant création du Fonds fiduciaire du Programme pour la résilience du monde rural**

Le conseil d’administration est invité à approuver le projet de modification de l’instrument portant création du Fonds fiduciaire du Programme pour la résilience du monde rural, aux fins de la réception, de l’administration et de l’utilisation de toutes les ressources apportées au Fonds fiduciaire à compter de l’adoption de la modification.

8. Gouvernance [A]

a) **Simplification de la documentation destinée aux organes directeurs**

La documentation présentée aux organes directeurs du FIDA a ces dernières années évolué de conserve avec le Fonds lui-même, pris comme institution financière, pour donner suite aux demandes d’informations supplémentaires des États membres. Le document contient une proposition, soumise à l’attention et à l’approbation du Conseil, concernant la simplification de la documentation présentée aux organes directeurs.

9. Questions diverses [A]

a) **Révision du procès-verbal de la cent trente-huitième session du Conseil d’administration**

À la demande d’un représentant au Conseil d’administration, les modifications à apporter au projet de procès-verbal de la cent trente-huitième session du Conseil d’administration sont soumises à l’attention dudit Conseil pour approbation.

Points pour examen en ligne

Les représentantes et représentants au Conseil d'administration sont invités à transmettre leurs éventuels commentaires sur les documents ci-après au moyen de la page dédiée de la plateforme interactive réservée aux États membres, qui sera accessible jusqu'au vendredi 8 septembre 2023. La direction tâchera de répondre dans les meilleurs délais aux commentaires reçus en ligne; un document regroupant l'ensemble des commentaires et des réponses sera publié sur la plateforme, dans les quatre langues officielles du Fonds, après la session du Conseil d'administration.

10. Évaluation [E]

a) **Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction**

Le Rapport 2023 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) passe en revue les mesures prises par la direction pour donner suite aux recommandations formulées par IOE, sur la base des évaluations menées en 2021 et 2022. Le PRISMA est élaboré par la direction du FIDA. Le Conseil est également invité à examiner les observations d'IOE concernant ce document, lesquelles figurent dans l'additif correspondant.